

sieurs chartes bien connues (1). Burchard II avait deux autres frères utérins issus d'un premier mariage de sa mère Adélanie (2), l'un, nommé *Burchard* comme lui, qui occupa avec distinction le siège métropolitain de Vienne (de l'an 995 à l'an 1029) (3), l'autre, nommé *Anselme*, qui fut évêque d'Aoste (4) († a° 1026). Burchard II se trouvait ainsi le *neveu* paternel de Burchard I^{er}, parenté qu'il rappelle lui-même dans la souscription d'une charte donnée par son oncle (5). Ce dernier l'avait en quelque sorte adopté, et ce fut lui qui l'éleva et le prépara aux devoirs de l'épiscopat, en l'initiant de bonne heure dans ses vues et ses projets pour assurer l'indépendance de son église. Lorsque ce neveu eut atteint l'âge convenable, il fut pourvu par le roi Conrad du gouvernement du monastère de Saint-Maurice d'Agaune (en Valais) avec le titre de Prévôt, les rois de Bourgogne-Jurane s'étant réservés le titre d'*Abbés-Comtes* de cette abbaye royale.

Burchard II n'était point un enfant, comme on l'a prétendu, lorsqu'il fut appelé à l'archevêché de Lyon, en 978 ; il avait déjà passé l'âge de trente-cinq ans, étant né vers l'an 942 environ (6). C'est donc à tort qu'on l'appelle *le Jeune*. Ce surnom convient plutôt à son neveu Burchard III qui, comme on le verra, fut évêque dès l'âge de vingt-cinq ans. Quant à Burchard II, il mériterait bien mieux le titre de *Grand*, non seulement à cause de la fermeté et de la mansuétude de son administration épiscopale,

(1) *Gallia christiana*, t. XII, p. 426, et t. IV, p. 79.

(2) Voy. la *Revue du Lyonnais*, t. II, p. 382, note 8^e.

(3) Chorier, *Etat polit. du Dauphiné*, t. I, p. 263.

(4) Il l'appelle son frère dans un diplôme de l'an 1002. (*Archives de Saint-Maurice*).

(5) Diplôme de Burchard I en faveur de l'abbé de Tournus, de l'an 951. « *Signum Burchardi... nepos... Burchardi archiepiscopi.* » (Apud Ghifflet, *Hist. de Tournus*, 1^{er} P., p. 284).

(6) Voy. *Revue du Lyonnais*, t. II, p. 382. Ces mots attribués à Hugues de Flavigny (l. c.) : « *Hic (Burchardus) episcopatum Lugdunensem in infantia adeptus est*, paraissent n'être qu'une interpolation vicieuse, contredite d'ailleurs par les faits, car, en 951, Burchard II était déjà clerc et en âge de signer une charte. (Voy. plus haut, note 34).